



paroisse du
MOURILLON

**DE 18 AU 25 JANVIER :
SEMAINE DE PRIÈRE POUR L'UNITÉ
DES CHRÉTIENS**

« Que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi », priait Jésus (Jn 17,21). « L'Eglise est une : Elle a un seul Seigneur, elle confesse une seule foi, elle naît d'un seul Baptême, elle ne forme qu'un Corps, vivifié par un seul Esprit, en vue d'une unique espérance au terme de laquelle seront surmontées toutes les divisions » (CEC 866). Recevant son unité de l'unité de la Sainte Trinité, l'Eglise est vraiment une, mais les chrétiens sont divisés en différentes confessions, partageant cependant le même baptême. En cette semaine, nous sommes tous invités à prier pour l'unité des chrétiens et à rechercher aussi davantage cette unité au sein de notre communauté paroissiale. Nous pourrions faire cette belle prière chaque jour :

**« Dieu éternel et tout-puissant,
toi qui rassembles ce qui est dispersé et
qui fais l'unité de ce que tu rassembles,
regarde avec amour l'Eglise de ton Fils :
nous te prions d'unir dans la totalité de la
foi et par le lien de la charité tous les
hommes qu'un seul baptême a consacrés.
Amen ! »**

CARNET

Entrée en catéchuménat :

**Julie CROIZÉ
Louis CHALLIEUX
Viny COYA**

Baptême:

Daphné de Reboul

Funérailles :

**Lise DESGRIPPES
Jean-Claude COULOMB**

Pélé en Turquie : les pères Alexis et Antoine participent avec une centaine de prêtres au pèlerinage de la Province de Marseille en Turquie cette semaine, à l'occasion du 1700ème anniversaire du Concile de Nicée (325), qui a défini la pleine divinité du Christ Jésus en réaction à l'hérésie arienne et a précisé la foi catholique dans la première étape du Credo complet de Nicée-Constantinople (381).

**Marche diocésaine du Jubilé
jeudi 1er mai**

**Journée paroissiale
lundi de Pentecôte 9 juin**

Le Messenger

N°16 DU 12 AU 19 JANVIER 2025

Chers frères et sœurs,

Vous avez sans doute appris cette semaine par les médias la démission de notre évêque Mgr Dominique Rey, demandée récemment et acceptée mardi par le Saint-Père. Mgr Rey n'a pas eu connaissance d'éléments nouveaux par rapport à ceux qui avaient motivé la désignation d'un évêque coadjuteur. C'est une épreuve qu'il vit dans l'obéissance à l'Eglise. Mgr Rey est donc désormais évêque émérite et Mgr François Touvet l'évêque du diocèse de Fréjus-Toulon. Le départ de Mgr Rey attriste tous ceux qui savaient apprécier son zèle missionnaire et son dévouement pour l'Eglise de Fréjus-Toulon qui lui a été confiée pendant 25 ans. Certes, il y a eu des difficultés et certains manquements dans le gouvernement du diocèse, mais le Seigneur a béni abondamment son ministère épiscopal, faisant de notre diocèse un diocèse exceptionnel et tellement vivant ! Nous rendons grâce au Seigneur et nous lui confions Mgr Rey qui continuera à le servir avec l'énergie que nous lui connaissons ! Qu'il lui donne sa paix en abondance !

Mgr Rey viendra présider la grande messe paroissiale du dimanche 26 janvier à Saint-Jean Bosco à 10h30. Je compte sur votre présence fervente et fraternelle qui sera un beau cadeau pour lui et pour nous tous !

Nous accueillons avec grande confiance Mgr François Touvet, déjà coadjuteur, et désormais évêque titulaire. « Là où est l'évêque, là est l'Eglise », enseignait saint Irénée de Lyon au 3ème siècle. La nomination d'un nouvel évêque est un événement majeur pour une Eglise locale. C'est un don de la providence, une joie et aussi une responsabilité pour nous tous ! Le Seigneur bénira le diocèse à la mesure de notre confiance, de notre obéissance et de notre prière pour notre pasteur. Pour finir, je cite Mgr Rey dans son communiqué de presse : « Je tiens à remercier chaleureusement tous les membres du clergé, les consacrés et les fidèles laïcs pour leur engagement fidèle et généreux. Je continuerai à prier pour que cette communion missionnaire se déploie dans la fidélité à l'Evangile et l'amour de l'Eglise.

Ayant remis ma démission au Saint-Père, je célébrerai une messe d'action de grâce le samedi 1er février à 10h30 au domaine de La Castille. Vous y êtes tous conviés ».

Bien fraternellement, dans l'action de grâce et l'espérance,
Père Antoine



CHAÎNE D'ADORATION :

Chers paroissiens, nous avons, depuis le 6 novembre dernier, relancé la chaîne d'adoration en vous invitant à vous inscrire aux créneaux qui vous sont proposés dans les chapelles de Saint Jean Bosco, Saint Paul et Sainte Mère Térésa. Nous remercions les paroissiens qui se sont déjà inscrits. Néanmoins, il reste encore plusieurs créneaux non occupés. Le tableau des créneaux, pour chaque chapelle, est affiché dans nos trois églises. Nous vous encourageons à les consulter et à vous inscrire pour combler les créneaux restants. N'hésitez pas à faire parvenir votre inscription par mail au père Alexis : jaimedecommunique2012@gmail.com

**Fraternités
paroissiales**

La rencontre des fraternités aura lieu lundi 13 et mardi 14 janvier. Pour plus d'informations contacter Pauline Bizard au 06 99 77 43 81.

Repas partagé

Le vendredi, à 12h30, salle de l'Immaculée (rue Jean Bart).

**Répétition
des chants**

Pour ceux qui aiment chanter en vue de la messe paroissiale du 26, répétition de chants, dimanche 19 janvier à 18h salle de l'Immaculée et dimanche 26 de 9h30 à 10h église Saint-Jean Bosco.

Quête de la Conférence Saint-Vincent de Paul, dimanche 19 janvier.

À VENIR :

**Demi-journée de
récollecion pour
les femmes**

Samedi 25 janvier de 8h30 à 12h à l'église Saint-Flavien.

"Coeur de Marie - coeur de femme" Au programme : Messe Mariale à 8h30, chapelet des femmes, enseignement, temps de silence et de prière personnelle avec la Parole de Dieu, possibilité de se confesser, office du milieu du jour. Prière d'apporter : sa Bible, de quoi noter, son chapelet. Nous partagerons un verre à la fin.

**Prochaine
Messe
paroissiale**

Dimanche 26 janvier, grande messe paroissiale présidée par Mgr Dominique Rey à Saint-Jean Bosco à 10h30, suivie d'un apéritif fraternel.

Nous vous encourageons tous à privilégier cette messe qui rassemblera notre unique paroisse aux trois clochers. Une liturgie de la Parole adaptée aux enfants de 4 à 8 ans sera prévue. Toute l'équipe pastorale compte sur vous !
Attention : Pas de messe à Saint-Flavien à 10h, ni à Saint-Paul à 10h30. Les autres messes sont maintenues. Venez nombreux !

MESSES DU DIMANCHE

SAINT-FLAVIEN : 8H, 10H, 18H30

SAINT-PAUL : 10H30

SAINT-JEAN BOSCO : 10H30

Messe anticipée le samedi

SAINT-PAUL : 18H30

Office des Vêpres du samedi soir

Pour nous aider à entrer dans le Jour du Seigneur, les premières vêpres du dimanche sont chantées à Saint-Flavien le samedi à 18h30.

MESSES DE SEMAINE

- **LUNDI ET JEUDI : 18H30 SAINT-PAUL**
- **MARDI ET VENDREDI : 18H30 SAINT-JEAN BOSCO**
- **DU MARDI AU SAMEDI : 8H30 SAINT-FLAVIEN 7H30 ADORATION, CONFESSION POSSIBLE**

Mercredi matin à Saint-Flavien

**8h00 office des laudes
8h30 messe communautaire
suivie d'un café partagé**

Premier samedi du mois à Saint-Flavien

**8h30 messe en l'honneur du
Coeur Immaculé de Marie**

Troisième samedi du mois à Saint-Flavien

8h30 messe pour la Vie

- prière pour la défense de la vie de sa conception à sa fin naturelles
- prière pour les enfants non nés et pour leurs parents
- proposition de l'adoption spirituelle d'un enfant à naître pour ceux qui le souhaitent

Prière du chapelet Marial

- **dimanche matin 30 min avant les grandes messes**
- **du mardi au samedi à 9h15 à Saint-Flavien**
- **mercredi à partir de 9h30**
- **vendredi à 18h à Saint-Jean Bosco**

Prière du chapelet de la Divine Miséricorde

Le vendredi à 15h à Saint-Paul

Sacrement de la Confirmation

Le sacrement de la Confirmation est le complément essentiel du sacrement du baptême où l'Esprit Saint se donne en plénitude pour fortifier le chrétien dans le combat spirituel et dans le témoignage du Christ. Chaque année, un groupe d'adultes de la paroisse est confirmé par notre évêque le jour de la Pentecôte. Si vous êtes baptisé mais pas encore confirmé, n'hésitez pas à en parler aux prêtres ! Une préparation spécifique commencera pendant le Carême.

Demandes d'intentions de messe

L'eucharistie est la plus grande prière de l'Eglise parce que c'est l'actualisation du sacrifice du Christ. C'est donc un grand cadeau de faire dire une messe pour quelqu'un, défunt ou vivant ! Pour demander de faire célébrer une messe à vos intentions, vous pouvez passer au secrétariat paroissial (73 avenue Victorine), ou aux heures de permanences dans les églises.

Sur les enveloppes que vous trouvez dans les églises, vous faites votre demande et la paroisse vous contactera pour vous confirmer si c'est possible de célébrer la messe à votre intention au jour et à l'heure souhaités, un prêtre ne pouvant offrir le saint-sacrifice de la messe qu'à une seule intention. Il faut donc anticiper un peu votre demande.

Cette ressource est une manifestation de sollicitude du chrétien à la vie des prêtres et elle leur est reversée par des honoraires de messes, qui constituent la moitié de leur traitement mensuel. Les évêques de France ont fixé l'offrande liée à une intention de messe à 18 euros. On peut donner plus, ou moins. Que personne n'en soit empêché !

La quête prélevée

La quête prélevée fonctionne comme un abonnement. Choisissez la somme que vous souhaitez donner chaque mois à votre paroisse et complétez le formulaire d'adhésion au prélèvement automatique à l'aide du QR ci-joint. Allez ensuite retirer vos jetons en demandant à l'accueil paroissial ou dans les sacristies des clochers. Les jetons vous serviront lors de la quête du dimanche : déposez-les dans le panier comme vous le feriez avec une pièce. Quand vous n'en avez plus, demandez-en d'autres. Vous pourrez arrêter ou modifier votre prélèvement à tout moment.

Quels sont les avantages ?

1. Vous bénéficiez d'avantages fiscaux de 66 %. Votre don à la quête vous revient donc moins cher. Ainsi, avec la quête prélevée, il est possible à ceux qui paient des impôts de verser davantage (jusque 3 fois plus) sans que cela coûte plus !

2. Plus aucun problème de monnaie au moment de la quête. Vous fixez exactement le montant de votre don lors du prélèvement.

3. Vous assurez à votre paroisse un revenu fixe et lui permettez de mieux gérer son budget pour l'année.



Pour la confession ou échange avec un prêtre

Saint-Flavien hors célébration de funérailles :

- du mardi au vendredi après les messes du matin, vers 9h15
- mercredi vers 9h30, après le café fraternel
- samedi de 9h15 à 11h.
- une soirée par mois le jeudi avec tous les prêtres.

Saint-Paul : lundi et jeudi

- après la messe de 18h30

Saint-Jean Bosco : mardi et vendredi

- après la messe de 18h30

Accueil-écoute-contact-information

**MAISON PAROISSIALE
Secrétariat**

**73, avenue Victorine
Du mardi au samedi de 9h30 à 11h30**

Tél : 04.98.00.93.33 (avec un répondeur)

Mail : paroissedumourillon@yahoo.fr

Urgences obsèques

06 99 48 15 11

Permanences dans les clochers

Saint-Flavien : du mardi au vendredi de 9h30 à 11h30
Saint-Paul : mercredi de 17h à 18h (écoute, sr Agnès)
Saint-Jean Bosco : mardi de 17h à 18h15 et vendredi de 9h30 à 11h

Service de l'Adoration

Contactez le père Alexis

Contact équipe pastorale

Père Antoine MICHEL : p.antoine.michel@gmail.com
Père Alexis Angama : jaimecommuniqu2012@gmail.com
Père Eduardo Muñoz : edupaulow@yahoo.es
Père Albéric de Saint Pol : albericstpol@gmail.com
Sœur Agnès : agnes.sndj@gmail.com